

Annexe 3**Présentation du projet**

reconduction
extension
(cocher)

Une fiche par école ou par établissement scolaire doit être transmise au comité de pilotage national au mois de juillet 2012 au plus tard.

Département :

Académie de :

Année scolaire :

Nom et coordonnées de l'école ou de l'établissement scolaire expérimentateur

- n° d'UAI :

- nom :

- adresse :

- téléphone :

- courriel :

Description du projet pédagogique

- Les trois objectifs relatifs à :

- la langue
- la présentation des principes, des valeurs et des usages de la société française
- la parentalité

} sont-ils présents dans l'action pédagogique ?

- Une évaluation des compétences linguistiques des parents a-t-elle été prévue en début et en fin d'année ?
- Est-elle prévue pour les nouveaux projets ?

- L'enseignant/formateur construit-il lui-même la grille d'évaluation ou est-ce un document commun à plusieurs établissements scolaires ?

Éléments relatifs au travail en réseau

- L'opération a-t-elle été articulée avec d'autres dispositifs de soutien à la parentalité existants en dehors de l'école ou de l'établissement scolaire ? (préciser lesquels)

En ce qui concerne les nouveaux projets est-il prévu d'articuler l'opération avec d'autres dispositifs de soutien à la parentalité existants en dehors de l'école ou de l'établissement scolaire ? (préciser lesquels)

- Dans le cas où l'école ou l'établissement scolaire propose déjà une action d'accompagnement des parents, a-t-elle été articulée avec l'opération ?
- Pour les nouveaux projets, est-il prévu d'articuler cette action d'accompagnement avec l'opération ?

- Quelle dynamique de réseau a été envisagée avec les autres écoles ou établissements scolaires qui mettent en œuvre l'opération dans la ville, le département ou la région ?
- Pour les nouveaux projets, est-il envisagé de le faire ?

Avis du comité de pilotage régional

Le comité de pilotage régional transmettra cette annexe à :

- La DGESCO : raphael.gualdaroni@education.gouv.fr
- La DAIC : eliane.fernandez@immigration-integration.gouv.fr
- La DRJSCS :